

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, implantée sur l'ensemble du territoire national.

Le domaine d'action de l'Anpaa couvre aujourd'hui l'ensemble des addictions : usage, usage détourné et mésusage d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments, pratiques sportives, jeux excessifs et autres addictions sans produit.

La prévention, c'est l'ensemble de moyens permettant d'aider les individus et les groupes à adopter des comportements favorables à leur santé. Ce n'est pas seulement de l'information c'est surtout de la transmission de savoirs, savoir-faire, savoir-être afin de changer ou renforcer des comportements favorables à la santé.

L'Anpaa en Pays de la Loire

Anpaa 44

Tél : 02 40 08 08 11

E-mail : anpaa44@anpaa.asso.fr

Anpaa 49

Tél : 02 41 05 06 50

E-mail : anpaa49@anpaa.asso.fr

Anpaa 53

Tél : 02 43 49 21 41

E-mail : anpaa53@anpaa.asso.fr

Anpaa 72

Tél : 02 43 14 26 97

E-mail : anpaa72@anpaa.asso.fr

Anpaa 85

Tél : 02 51 62 07 72

E-mail : anpaa85@anpaa.asso.fr

Retrouvez-nous sur : www.anpaapdl.org ou www.anpaa.asso.fr

SPORTEZ VOUS BIEN !

Comment prévenir la consommation d'alcool, tabac, cannabis en milieu sportif ?

À destination des comités départementaux, des conseillers techniques, des responsables associatifs, des dirigeants, des éducateurs sportifs, des bénévoles, des licenciés, de l'entourage...

La bière élimine-t-elle les toxines du muscle ?

Le cannabis améliore-t-il ma concentration ?

Les mineurs peuvent-ils servir des boissons à la buvette ?



LES PRATIQUES EN MILIEU SPORTIF

Le sport comme l'alcool sont vus socialement comme un plaisir partagé et sont donc souvent associés, l'alcool célébrant le sport.

Le sport permet de transmettre des valeurs importantes et positives dans notre société telles que l'esprit d'équipe, le respect des autres ou la persévérance. Il peut être également un facteur favorisant la santé ou l'estime de soi.

Cependant, il existe dans le sport comme ailleurs, des consommations de produits psychoactifs (alcool, tabac, cannabis...). Ces consommations, qu'elles soient occasionnelles ou régulières peuvent avoir des conséquences sur la santé des joueurs et sur leurs performances physiques et sportives. Elles peuvent aussi perturber le bon déroulement de manifestations sportives ou venir ternir l'image de l'association sportive et du sport qu'elle représente.

En tant que dirigeants, bénévoles, éducateurs sportifs, licenciés
Vous vous posez des questions :



Quelles sont mes responsabilités ?

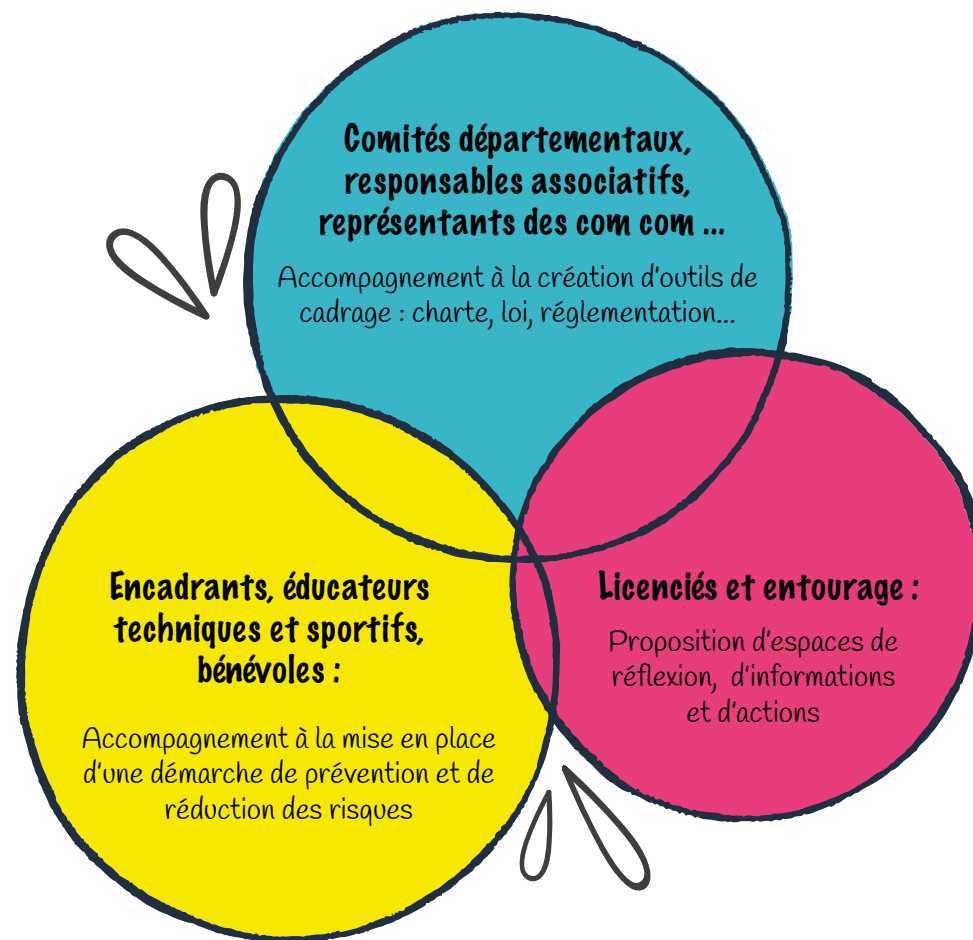


Comment sensibiliser les encadrants, les dirigeants, les licenciés et l'entourage ?



Comment être accompagné sur ce sujet ?

LA PREVENTION EN MILIEU SPORTIF



L'Anpaa des Pays de la Loire est là pour vous accompagner dans vos réflexions, et la mise en place d'actions de prévention afin d'aborder, de gérer et d'agir.